N° 230 — CXXIVme Année — Un numéro: 5 centimes — Lundi 30 Septembre 1889.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies anonymes ne sont pas acceptées.
On s'abonne à toute époque.

BUREAUX : 3, Temple Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La feuille prise au bureau	8 —	4 50	2 25
» rendue franco	10 —	5 50	2 75
Union postale, par 1 numéro	24 —	12 50	6 50
» par 2 numéros	18 —	9 50	5 —

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus.

CHEMINS DE FER

DÉPARTS POUR									ARRIVÉES DE								
4 45	5 29	7 27	7 50	10 53	2 05	3 41	5 15	7 25	8 08	BIENNE	7 13	10 25	11 13	12 45	1 45	3 57	5 15	7 25	8 47	10 22
4 50	7 23		11 20	11 50		1 50	4 12	7 48		LAUSANNE	7 16	10 45	1 23	3 36	6 30		7 17		10 27	
5 25	7 45	—		12 50		1 30	5 23	8 51		PONTARLIER	6 25	7 23	10 28	3 27	—		8 04		11 —	
5 53	7 58	—		12 30		4 26	7 35	8 15		LOCLE	7 09	10 47	1 37	8 23	—		7 18		10 03	

BATEAUX A VAPEUR

7 30	—	1 25	6 15	MORAT	7 05	11 45	—	5 45
7 25	—	1 30	6 —	ESTAVAYER	7 —	10 30	11 50	4 35

ANNONCES

CANTONALES		NON CANTONALES	
De 1 à 3 lignes	0 50	La ligne ou son espace	0 15
» 4 à 6 »	0 65		
» 6 à 7 »	0 75	Réclames	0 25
» 8 lignes et au delà, la ligne	0 10	Avis mortuaire, minimum	2 —
Répétition	0 8	Adresse au bureau	0 50

Annonce tardive et lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrement, 50 centimes en plus.
Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement.

Bulletin météorologique. — SEPTEMBRE

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
27	9.0	2.3	15.8	725.3		SO	faibl.	clair

Gelée blanche le matin. Toutes les Alpes visibles.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

27	8.6	2.3	13.5	670.9		N	faibl.	clair

NIVEAU DU LAC:

Du 29 septembre (7 heures du m.): 429 m. 460
Du 30 » » » 429 m. 450

Extrait de la Feuille officielle

Le département des Travaux publics met au concours les travaux de maçonnerie, charpenterie, couverture, serrurerie, gypserie et ferblanterie, pour la construction d'un établissement de pisciculture sur la Basse-Reuse. Les entrepreneurs peuvent prendre connaissance des plans et cahiers des charges au bureau de l'architecte cantonal, au château, où les soumissions cachetées seront reçues jusqu'au mercredi 2 octobre 1889 à midi.

— Le président du tribunal du Val-de-Travers convoque les créanciers de la masse en faillite du citoyen Bourquin, Edouard, fabricant d'horlogerie, à Fleurier, pour le vendredi 11 octobre 1889, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de Môtiers, pour suivre aux opérations de la liquidation. Dans cette séance il sera, cas échéant, vendu aux enchères une créance sur Th. Bader, à Paris, et un stock d'horlogerie.

PUBLICATIONS COMMUNALES

Commune de Neuchâtel

M. le docteur CORNAZ, père, vaccinateur d'office, vaccinera à son domicile, Faubourg de l'Hôpital 28, les mardi et mercredi, 1er et 2 octobre prochain, dès 2 heures de l'après-midi.

Neuchâtel, le 28 septembre 1889.

Direction de Police.

Commune de Neuchâtel

Le public est informé:

1° Qu'à partir du 1er octobre 1889, le service de la fabrication et de la vente du gaz est remis à *MM. Jean-Pierre Stucker, père,* et *Paul Stucker, fils,* auxquels les demandes doivent être adressées;

2° Que les prix de vente du gaz aux particuliers sont fixés comme suit, dès le 1er octobre 1889:

Gaz d'éclairage, 25 centimes le mètre cube.

Gaz de chauffage, cuisine et force motrice, 20 centimes le mètre cube;

3° Que MM. Stucker père et fils sont seuls chargés de la fourniture et de la pose des compteurs et des embranchements particuliers, depuis la conduite publique jusqu'au compteur inclusivement; les installations intérieures, à partir du compteur, sont laissées à l'industrie privée, toutefois MM. Stucker sont aussi tenus de faire ces travaux aux prix les plus réduits.

Neuchâtel, le 29 septembre 1889.

Conseil communal.

MISE AU CONCOURS

La Commune de Cornaux met au concours les travaux de curage du canal tendant de Souaillon à la Vieille-Thièle.

Les soumissionnaires pourront prendre connaissance des conditions auprès de M. Siméon Clottu, président du Conseil communal, d'ici au 3 octobre 1889.

Au nom du Conseil communal:
Le secrétaire,
Edm. DE PERROT.

COMMUNE DE PESEUX

CONCOURS

La Commune de Peseux met au concours les fournitures et la pose d'environ 200 mètres de tuyaux en fonte de 6mm, et pièces accessoires pour la prolongation de la conduite d'eau.

Cahier des charges chez le citoyen Henri Miéville, directeur des Eaux, chez lequel les soumissions devront être remises jusqu'au lundi 7 octobre prochain.

Conseil communal.

IMMEUBLES A VENDRE

VIGNE A VENDRE
à Colombier

Le tuteur de Maurice Gauthey fera vendre, *récolte pendante,* samedi le 5 octobre 1889, dès 8 heures du soir, à l'hôtel de Commune, à Colombier, par enchères publiques, la vigne ci-après désignée:

Cadastre de Colombier: **Article 512. Les Chézards,** vigne de 1490 mètres² (4 ouvriers et quart). Cette vigne est limitée à l'Est par le chemin de Chézard et est plantée pour un quart en rouge.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Samuel Gauthey-Paux, à Colombier.

Par jugement du 13 juillet 1889, le tribunal civil de Neuchâtel a prononcé l'expropriation de l'immeuble ci-après désigné, appartenant au citoyen **Juvet, Gaston,** sans domicile connu:

En conséquence, le juge de paix du cercle du Landeron, délégué pour procéder à la vente, a fixé une séance d'enchères au mercredi 23 octobre 1889, à 10 heures du matin, à l'hôtel de ville du Landeron.

L'immeuble est inscrit au cadastre du Landeron, comme suit:

Article 1391. **Les Jardins vers la Petite Thielle,** bâtiment, place et jardin de 250 mètres carrés. Limites: nord, la rue publique; est, 182; sud, la Petite Thielle; ouest, 2204.

Subdivisions:

Plan folio 4, n° 53. Les Jardins vers la Petite Thielle, bâtiment de 109 m².

Plan folio 4, n° 54. Les Jardins vers la Petite Thielle, place de 77 m².

Plan folio 4, n° 55, Les Jardins vers la Petite Thielle, jardin de 64 m².

Ce bâtiment, très bien exposé, a été aménagé au 2e étage pour un atelier d'horlogerie, et le rez-de-chaussée pour un magasin; en outre, il y a deux logements.

S'adresser pour renseignements au greffier soussigné.

Donné pour trois insertions dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel.*

Landeron, le 12 septembre 1889.

Le greffier de paix,
C.-F. WASSERFALLER.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Enchères de vendange
à SAINT-BLAISE

le samedi 5 octobre 1889, à 3 h. après midi, dans la Salle de justice.

Délai d'inscription: Samedi 5 octobre, à midi.

Saint-Blaise, le 28 septembre 1889.

Greffe de paix.

ANNONCES DE VENTE

A vendre un **pressoir de 5 à 6 gerles,** vis en fer. S'adresser Fahys 23.

CHEMISES blanches et couleur.
CHEMISES de travail.
CRAVATES.
FAUX-COLS.
BRETELLES.
Cols et manchettes caoutchouc.
Guêtres.
Vestes et Capes pour Confiseurs

CALEÇONS & CAMISOLES TRICOT COTON

W. AFFEMANN
PLACE DU MARCHÉ 11.

924 On offre à vendre, au plus tôt, un **tas de rablons** propres, de deux ans, bien conditionné, facile à emporter. Le bureau du journal indiquera.

Excellent contre les indigestions est l'alcool de Menthe et Camomille de la
Pharmacie FLEISCHMANN.
Le flacon à 1 fr. et 1 fr. 75.

Mme veuve Bertha VILLINGER

a transféré son magasin *rue de l'Hôpital n° 2, à côté de la librairie Delachaux.* Elle profite de cette occasion pour se recommander à sa bonne clientèle ainsi qu'au public en général. Le magasin est des mieux assorti en laines, bonneterie et mercerie. Joli choix de fleurs mortuaires.

Marchandises fraîches. — Prix très modiques.

SAVONS CENTRIFUGÉS
de Heine

à la violette, rose, amande, miel, glycérine; qualité supérieure, en paquets de 3 morceaux, à 60 cent.

Dépôt: pharmacie JORDAN.

PIANO Un bon piano est à vendre, rue de la Treille n° 9.

PRESSOIR *à vin et à fruit,* provenant de la loterie d'agriculture de Chaux-de Fonds, estimé 330 fr. S'adresser à M. Girard, chef du bureau succursale des postes, à la Chaux-de-Fonds.

ATTINGER FRÈRES, éditeurs
NEUCHATEL

MANUEL D'OUVRAGES

à l'usage des classes secondaires et industrielles, par *Mme Marie Thévenaz,* maîtresse spéciale des classes secondaires et industrielles de Neuchâtel.

Ouvrage recommandé par la direction de l'Instruction publique et adopté par la ville de Neuchâtel.

Un vol. in-12°, avec nombreuses vignettes, cartonné, 1 fr. 50.

E. SCHOUFFELBERGER
CORCELLES
près Neuchâtel

AMEUBLEMENTS
Salons.
Chambres à manger.
Chambres à coucher.
Lits complets.
Literie confectionnée.
Glaces, Stores.
Poussettes.
Rideaux et Tentures.
Tapis, Couvertures.
Toiles cirées.
Linoleum. 5

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison
JEANJAQUET & Cie.
Fondée en 1833

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

Si vous toussez
PRENEZ DES

Les véritables d'Oscar TIETZE

BONBONS d'Oignons d'Oscar TIETZE

Cet excellent et **agréable remède domestique** et **préservatif** a déjà soulagé et guéri des milliers de personnes **de rhumes, enrouements et irritations de la gorge,** etc., et mérite d'être recommandé partout chaudement. (H. 44519)

Faire attention au nom Oscar Tietze (le plus ancien fabricant de la véritable **marque « Oignon »).**

Paquets à 40 et 70 centimes.

A Neuchâtel: chez **M. F. Gaudard.**
A Saint-Imier: chez **M. Jos. Dubois-Veuve.**

Toux et coqueluche. Le remède souverain est le sirop pectoral de Dessesartz. Le flacon à 1 fr. à la
Pharmacie FLEISCHMANN.

A vendre 2 vaches prêtes à vêler, chez Louis Chautems, à Bôle.

EXPOSITION PERMANENTE

de Machines et Instruments d'agriculture

à l'Agence agricole **J.-R. GARRAUX,** NEUCHATEL

BATTOIRS
à bras et à manège
(dernière invention)
HACHE-PAILLE
Coupe-Racines
HERSES
Moulins à farine.
POMPES
Pressoirs à vin
ET A FRUIT

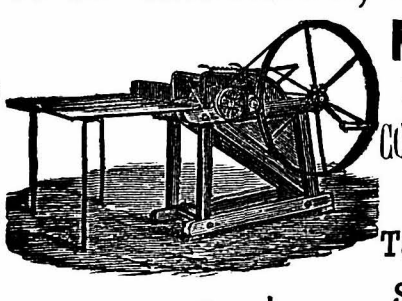

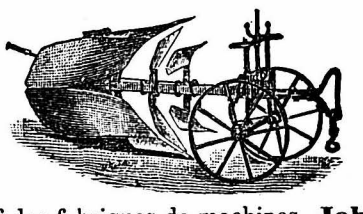

MANEGES
pour chevaux ou bœufs
CONCASSEURS A AVOINE
Trieur ventilateur
Tarares de grange
Semoirs universels.
CHARRUES
Fouleuses à raisin
Broyeurs à fruit.

Représentant exclusif des fabriques de machines **Joh. Rauschenbach, à Schaffhouse, R. Ott & fils, à Worb, J.-U. Æbi, à Berthoud, etc.**

La maison se charge de l'installation et des réparations de toutes machines.

Extraits de Malt du Dr. G. WANDER à Berne.

Diastase

Chimiquement pur. Contre les affections des organes de la respiration fr. 1»30
Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale » 1»40
A l'iodure de fer, remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrophulose, les dartres et la syphilis » 1»40
A la quinine. Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique » 1»70
Vermifuge. Remède très-efficace, estimé pour les enfants » 1»40
Contre la coqueluche. Remède très efficace » 1»40
Au phosphate de chaux. Contre les affections rachitiques, scrofuleuses, tuberculeuses, nourriture des enfants » 1»40
Diastasés à la pepsine. Remède contre la digestion » 1»40
Sucre et bonbons de Malt, très recherchés contre les affections catarrhales.

Ce sont **les seuls produits de Malt,** qui aient obtenu une **Médaille à Brême en 1874.**

A l'Exposition de Zurich, diplôme de 1er rang pour excellente qualité.

Dans toutes les pharmacies à Neuchâtel; chez MM. CHAPUIS, aux Ponts; CHAPUIS, à Boudry; CHOPARD, à Couvet; BOREL, à Fontaines; LEUBA, à Corcelles et ZINTGRAFF, à St-Blaise.

CACAO PUR BLOOKER

PRÉPARATION SUPÉRIEURE.
remplace avantageusement tous les Chocolats.
Dépôt et vente en gros pour la Suisse chez
MM. BINSWANGER, à BALE.
Se vend dans toutes les drogueries, pharmacies et épiceries, à fr. **4.**— le 1/2 kilo ; fr. **2.20** le 1/4 kilo ; fr. **1.20** le 1/8 kilo.
(M. 5763 Z.) Fabricants **J. & C. BLOOKER, Amsterdam.**

A VENDRE

de grands et de petits tonneaux avinés, 1500 bouteilles, une vache, une jeune chèvre. Maujobia n° 11.

Crevasses et engelures. Les seuls préservatifs efficaces sont le Liniment et la pommade russe de la
Pharmacie FLEISCHMANN.

Fonds de Commerce à remettre

Pour cause de santé, on offre à remettre, à des conditions très favorables, un magasin situé au centre de la ville de Neuchâtel, consistant en mercerie, lingerie, bonneterie, ganterie, broderies, bas, passementerie, etc. Spécialité de corsets. Bonne clientèle.

S'adresser pour renseignements et traiter en l'Etude de M. A.-Ed. Juvet, notaire, à Neuchâtel.

SAVON A L'ICHTHYOL

de BERGMANN et C°

Savon neutre, contenant 10 % d'Ichthyol, remède le plus efficace contre le rhumatisme et la goutte, ainsi que les dartres, orgelets, piqûres de moustiques, rougeurs des mains. — Prix 75 cent. et 1 fr. 50 le morceau.

A la Pharmacie FLEISCHMANN.

Sämmtliche ächten, weltberühmten, unübertroffenen, amerikanischen
SCHREIB- UND COPIR- TINTEN
von
S.S. STAFFORD
New-York & Chicago.
Jährl. Product. 10,000,000 Liter.
Die vorteilhaftesten, flüssigsten, dunkelsten, copirkräftigsten und unveränderlichsten
TINTEN,
Elegante Orig. Flaschen mit bequemstem Verschluss. Alleiniges Dépôt. -- *Muster und Cataloge bei*
E. FENNER-MATTER, BASEL
neben dem Rathhaus.
Für Wiederverkäufer Extra-Rabatt.
(O. 1772 B.)

BEAU CHOIX
D'HORLOGERIE DE POCHE
ET
POUR APPARTEMENTS

Fabrication. — Vente. — Réparations.

ED. BARBEZAT,
rue de l'Hôpital 18, au 1er étage,
Neuchâtel.

PRIX DE L'ALCOOL A BRULER

Conformément à l'arrêté du Conseil fédéral du 23 août 1889, la Régie soussignée livre sur simple commande, **franco** à la station suisse indiquée par l'acheteur, de l'alcool dénaturé (alcool à brûler) en quantité d'au moins 130 kilos (150 litres), au prix de 50 fr. par 100 kilos, soit **41 fr. 15 par hectolitre à 93°,** fût non compris.

La Régie ne livre pas d'alcool à brûler au-dessous du titre de 93°.

(B. 3571) **RÉGIE FÉDÉRALE DES ALCOOLS.**

Nur ächt mit Schutzmarke Kreuz und Anker.

L'ELIXIR

du professeur Dr LIEBERS contre les maladies des nerfs,

dont l'efficacité n'a jamais été surpassée, s'emploie en cas de: faiblesse générale, contre les maux de tête, les angoisses, les découragements, le manque d'appétit, les difficultés de la digestion et d'autres maux. Pour de plus amples détails, voir le prospectus accompagnant le flacon qui se vend dans presque toutes les pharmacies à raison de fr. 4, **6»25** et **11»25.**

Dépôt général : Pharm. Paul Hartmann, à Steckborn. — **Dépôts :** Pharmacies Bourgeois, A. Dardel, à Neuchâtel ; dans les pharm. du Locle, et dans presque toutes les pharmacies de la Suisse.

La brochure « Consolation pour les malades » est envoyée *gratis* et *franco* à qui en fera la demande. S'adresser directement par carte postale au dépôt général ou aux dépositaires.

A remettre de suite

pour cause de décès, un

COMMERCE D'ÉPICERIE

jouissant d'une très bonne clientèle et bien achalandé.

Pour tous renseignements, s'adresser à E. Joseph dit Lehmann, agent de droit, à Neuchâtel.

AU CHANTIER PRÊTRE

à la gare

BOIS SEC

Foyard, le stère, fr. 14.—, bûché, fr. 16.50
Sapin, » » 10.—, » » 12.50
Branches, » » 8.50, » » 11.—
Cercle foyard, fr. 1.—, pr 20 cercles, fr. 0.95
» sapin, » 0.80, » » 0.75
Franco domicile.

Le bois bûché et les cercles rendus entassés au bûcher.

Matériaux de construction

COMBUSTIBLES

tels que : houille flambante, coke, anthracite, gailletins belges, briquettes de lignite, houille de forge, charbon de foyard et carbone natron.

— TELÉPHONE —

Succursale rue St-Maurice 11.

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Le Tonique le plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates

Au **QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX**

Composé des substances absolument indispensables à la formation et au développement de la chair musculaire et des Systèmes nerveux et osseux

Le **VIN** de **VIAL** est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'**Anémie,** la **Chlorose,** la **Phthisie,** la **Dyspepsie,** les **Gastrites, Gastralgies,** la **Diarrhée atonique,** l'**Age critique,** l'**Etiolement,** les longues **Convalescences.** En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.

LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON

Dépôt à Neuchâtel chez
M. BOURGEOIS, pharmacien.

Il est vraiment surprenant l'effet que produit l'épice de café à la Carlsbad de Weber. Une petite addition de cette épice au café en grains, donne au breuvage un goût délicieux et une magnifique couleur. L'épice de café de Carlsbad de Weber se vend dans toutes les épiceries, drogueries et magasins de comestibles.

EXIGER LA MARQUE — LIRE LE MODE D'EMPLOI
XXII GANT
DENTIFRICES DE CHOIX
ELIXIR SUISSE
POUDRE DENTIFRICE
FABRICATION IRRÉPROCHABLE
F. NADENBOUSCH
CHIRURGIEN-DENTISTE
NEUCHATEL — (SUISSE)

Dépôts au Bazar Schütz et Schinz, au magasin Savoie-Petitpierre, et chez M. Hédiger, coiffeur, à Neuchâtel.

Médaille d'or et diplôme d'honneur aux Expositions. — Exportation dans tous les pays du monde. — 20,000 attestations fin octobre 1888, pour le **meilleur remède du monde** contre les

CORS AUX PIEDS VERRUES ET DURILLONS

invention du pharmacien **Anton Meissner.** Dans l'espace de trois jours, cet emplâtre fait disparaître, sans douleur, les cors aux pieds avec racine, les verrues en cinq jours et le cuir des talons dans une nuit. La douleur du cor aux pieds disparaît, après l'application, au bout de cinq à dix minutes. Ce remède, préparé d'après ordonnance médicale (pas de secret), ne contient rien de nuisible. On peut s'en procurer dans toutes les pharmacies, la boîte à 1 fr. 25 ; double boîte, 2 fr. 15. — Dépôt général à la **pharmacie JORDAN, à Neuchâtel.**

SOLDES

Fin de Saison

Un lot de chaussures en chagrin, à boutons, pr dames, nos 35-40, **8»50**

Un lot de Brodequins, à crochets, pour enfants, nos 27-34 . . . **4»90**

Un lot de Bottines, pour bébés, à boutons, nos 20-26 . . . . **2»50**

Pantoufles brodées.
Espadrilles à tous prix.

13, Place du Marché, 13
F. ŒHL & Cie

A vendre à la **Librairie veuve Guyot : *Une poésie sur l'Académie de Neuchâtel.*** — Prix : 10 centimes.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter un établi de menuisier, si possible avec outils. Pour renseignements, s'adresser à E. Lamprecht, bandagiste, rue du Trésor 2.

ESCARGOTS

On achète toujours les escargots, n'importe la quantité, au magasin de comestibles **Ch. SEINET,** rue des Epancheurs 8, Neuchâtel.

On demande à reprendre une petite industrie. Paiement comptant. Adresser les offres au bureau de la feuille d'avis, sous les initiales F. R. 915.

APPARTEMENTS A LOUER

A remettre, pour Noël, au bas du village d'Auvernier, un logement composé de trois chambres, cuisine et chambre haute. S'adresser à Afred Sydler.

A louer, pour Noël 1889

deux beaux logements de 4 chambres et dépendances, et deux dits plus petits, situés en ville.

S'adresser Etude H.-L. Vouga, notaire, à Neuchâtel.

A louer, pour Noël, un petit logement d'une chambre, cuisine, cave et galetas, chez Fritz Berruex, à Peseux.

On offre à louer pour Noël 1889, à des personnes soigneuses, un appartement situé à Peseux, composé de 4 chambres, cuisine avec eau sur l'évier, dépendances et jouissance d'un jardin. S'adresser pour les conditions et voir le local à M. Bron, à Peseux.

A louer, pour Noël prochain, au quartier des Bercles, un logement de 7 chambres et nombreuses dépendances. S'adr. à l'Etude Wavre, Palais Rougemont.

A louer, immédiatement ou pour Noël, l'appartement au rez-de-chaussée de la maison rue du Château n° 1, renfermant 3 pièces, cuisine et dépendances et remis à neuf. S'adresser Etude du notaire Guyot, Môle n° 1.

CHAMBRES A LOUER

Chambre meublée à louer. Rue des Moulins 32, au second.

---

4 **Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel**

COMME IL M'AIME !

PAR

J. BERR DE TURIQUE

IV

Charlotte à Henriette. Vichy.

Dieppe, 1er juillet 1881.

D'abord, ma jolie, je commencerai par le commencement. S'il y a surprise à la fin, je veux qu'elle soit pour toi comme pour moi.

Ce matin, sitôt habillée, j'ai couru dire bonjour à maman encore dans son lit. Elle m'a pris la tête dans ses deux mains et m'a embrassée plus fort que de coutume.

— Tu es une grande fille maintenant, Charlotte.

— Oui, maman.

— M. Nertamm m'a entretenue hier fort sérieusement.

— Oui, maman.

A ce deuxième oui, je devins pourpre.

— Il sera ici dans une heure... pour toi. J'aurais voulu demeurer à tes côtés en un pareil moment; mais M. Nertamm pense qu'il vaut mieux que vous soyez seuls tous deux. Ma présence le gênerait, l'intimiderait, et il aura peut-être besoin de tous ses moyens de persuasion... Ce n'est pas que je craigne de te voir faiblir au moment décisif... Tu n'est plus une enfant. Tu sauras te bien conduire. Tu éprouveras un peu d'émotion ; mais tu te remettras vite... et, une fois l'affaire enlevée..., tu seras bien contente.

— Oh oui, maman !

Et, sur ce, maman se leva, fit sa toilette, se bichonna, se pomponna. Je l'aidai de mon mieux et, quand elle fut prête:

— Au revoir, ma chérie, me dit-elle.

Elle me baisa au front... et partit.

Je demeurai seule.

Je me blottis dans le salon, au fond d'un grand fauteuil, et, les paupières micloses, je me laissai aller au plus doux des rêves.

Je n'attendis pas longtemps. Au bout d'une demi-heure environ, M. Nertamm fit son entrée. Élégant, boutonné dans une irréprochable redingote, ganté de frais, il s'avança vers moi et, d'une voix pénétrante :

— Merci, dit-il.

Je fermai les yeux, tant j'étais émue. Il vit mon trouble.

Je vous fais donc bien peur, mon enfant ?

Alors, moi, souriant à moitié :

— Vous voyez bien que non, puisque j'ai consenti à ce que vous désiriez.

— Vous serez bien heureuse ?

— Et vous ?

— Oh ! moi aussi, heureux à un point que je ne saurais dire.

Il posa son chapeau sur le guéridon et, prenant une chaise, s'assit tout à côté de moi. Je voulus tenter de me lever; mais lui, me prenant les deux mains, me retint tendrement :

— Restez, ma chère enfant, restez. Il faut que vous soyez là..., sur ce fauteuil.

Ayant ainsi parlé, il enleva ses gants.

— Alors, bien vrai, vous n'êtes pas effrayée ?

— Mais non. J'ai confiance en vous.

— Brave petite fille ! Vous avez du courage !

— En ai-je besoin ?

— Non; vous ne souffrirez pas; mais l'appréhension...

— Quelle appréhension voulez-vous que j'aie... avec vous ?

— Comme vous êtes bonne ! Vous me flattez !

— Je ne vous flatte pas. Mon opinion est arrêtée sur votre compte. Je suis bien sûre de n'avoir jamais à me repentir de mon choix.

— Je vous le jure, Mademoiselle.

Les gants enlevés, il les mit soigneusement dans sa poche et fit deux ou trois fois le tour de la pièce comme s'il ne trouvait rien à me dire. Moi, j'étais toujours enfoncée dans le fauteuil. Il avait voulu que je fusse à cette place : ne devais-je pas lui obéir ?

Et pendant qu'il passait et repassait devant moi, les réflexions me venaient en foule.

Comme il m'aime ! pensais-je. Faut-il que son cœur soit plein de moi pour que cet homme se trouble à ce point en ma présence ! pour que les mots d'amour qu'il a sur les lèvres n'osent point sortir ! Comme il m'aime !

Tout à coup il s'arrêta devant le guéridon, me tournant le dos. Il sortit de sa poche un petit étui noir, et dans l'étui quelque chose de brillant..., la bague des fiançailles, sans doute.

Il la cacha rapidement dans sa manche et s'avança vers moi. Je tremblais. Il mit un genou en terre ; et, le bras droit pendant, me glissa doucement, doucement le bras gauche autour de la taille.

Il me regardait avec des yeux dont je ne saurais analyser l'expression ; puis, soudain, il remonta sa main gauche jusqu'à ma tête, qu'il rapprocha de la sienne comme pour un baiser. J'entr'ouvrais les lèvres, souriante... Sa main droite se releva... Je vis un instrument d'acier passer devant mes yeux, rapide comme l'éclair... Je sentis quelque chose qu'on introduisait de force dans ma bouche... Je poussai un cri terrible et envoyai le monsieur rouler sur le parquet. Il se releva, étonné :

— Eh quoi, Mademoiselle ! Tout à l'heure vous vouliez bien... Mon projet... Votre défaut de nature... sur la mâchoire inférieure,.. le redressement. Vous ne pouvez refuser maintenant...

Et le voilà qui s'avance à nouveau vers moi, l'instrument de torture à la main.

Je poussai un second cri, tout aussi terrible que le premier, et, glacée de peur, je courus me cacher dans ma chambre, fermant la porte au verrou et laissant mon bourreau seul dans le salon.

Une fois hors de danger, je me jetai sur mon lit en sanglotant. Était-il possible que je l'eusse aimé, cet homme ! Et j'avais cru... Oh ! désillusion !

J'entendis bientôt après comme un échange de paroles. Ma mère rentrait. Une conversation animée..., une discus-

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris

Jolie chambre meublée ou non, rue de la Treille 11, 3me étage.

Bonne et jolie chambre bien meublée et se chauffant, pour une perso ne tranquille et comme il faut. S'adr. Avenue du Crêt 8, au 3me.

A louer une chambre pour un coucheur. S'adresser chez J. Jœrg, rue du Seyon, au magasin.

Jolie chambre meublée, indépendante, pour messieurs, Ecluse 13, 1er étage.

A louer une jolie chambre meublée, se chauffant. Epancheurs 9, 2me étage.

A louer, de préférence à une demoiselle, une chambre meublée. Grand'rue n° 10, 3me étage.

Jolie chambre meublée. Place d'Armes n° 5, 1er étage.

Petite chambre meublée. S'adr. de midi à 2 h., Place du Marché 9, au 3me, à gauche.

A louer, pour un monsieur, une belle chambre meublée, ruelle DuPeyrou n° 1, 2me étage.

Jolie chambre meublée pour une demoiselle. Ecluse 24, 4me étage, à droite.

A louer, dans un beau quartier de la ville, plusieurs jolies chambres meublées et bien exposées, avec la pension. S'adr. au Panier Fleuri.

Chambre meublée pour un monsieur, rue du Seyon 38, au second.

Jolie chambre meublée, rue de l'Industrie 30, 2me étage.

LOCATIONS DIVERSES

830 A louer, au centre des affaires, un beau magasin. Situation excellente. Passage très fréquenté. Le bureau d'avis indiquera.

A louer, pour Noël, un atelier bien éclairé, pouvant être utilisé pour n'importe quel commerce, comprenant arrière-boutique, cour et dépendances; de plus, un logement composé de 4 chambres, cuisine, caves et galetas. S'adresser à A. Marti, entrepreneur, Ecluse 15.

GRANDS LOCAUX

pour entrepôt de marchandises, vins, bois, farines, son, etc., etc., avec dégagements, *sont à louer*, pour de suite. Prix de location très bas.

M. E. Lambert, Maladière 14, renseignera.

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer, au centre de la ville, deux pièces au rez-de-chaussée ou 1er étage, pouvant servir comme bureaux Adresser les offres sous chiffre T. 930, au bureau du journal.

On cherche, de suite ou pour le mois prochain, une écurie avec remise. S'adr. à Gustave Walter, Grand'rue.

OFFRES DE SERVICES

Un Vaudois d'âge mûr, qui connaît les soins à donner au bétail, ainsi que les travaux de la campagne, cherche une place de domestique. S'adresser à Louis Jaunin, fils feu Matthieu, à Villars-le-Grand, près Avenches.

sion..., puis un bruit de porte. M. Auguste Nertamm était parti.

Ma mère vint frapper chez moi. J'ouvris et je me jetai dans ses bras toujours en sanglotant.

— Eh bien, ma fillette ? Tu as eu peur .. Au dernier moment, le courage t'a manqué ? C'eût été gentil pourtant de voir se rejoindre ces deux vilaines dents qui s'éloignent...

— Je ne savais pas, maman..., je ne pouvais pas savoir... On ne m'avait pas dit...

— Tu ne connaissais pas la profession de M. Nertamm ? Que croyais-tu donc qu'il était ?

— Je croyais..., je me figurais..., une idée impossible...; mais c'est fini maintenant..., bien fini...; je suis remise... Embrasse-moi... Sortons, veux-tu ?

Et voilà, ma chère aimée, comment s'est clos mon roman. J'ai eu le cœur gros pendant deux heures, et, à présent, je suis consolée. Ne parle de mon erreur à personne et déchire mes lettres. Plutôt, non; ne les déchire pas. Rends-les moi. Je les montrerai à Jacques..., quand nous serons mariés.

FIN.

Une jeune fille de 20 ans cherche à se placer de suite, en ville, pour tout faire dans un petit ménage soigné. Rue de l'Hôpital 10, 2me étage.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande, pour tout de suite, un bon domestique connaissant les chevaux. S'adresser à M. Jäggi, voiturier, à Peseux.

On demande pour de suite une fille de langue française, sachant cuire et connaissant la tenue d'un ménage soigné. S'adresser confiserie Faubourg de l'Hôpital 9.

931 On demande une bonne expérimentée, pouvant soigner seule un enfant d'une année et faire les chambres. Preuves de moralité exigées. S'adresser au bureau du journal.

Un garçon hors de l'école, à même de s'occuper des soins à donner à deux vaches, trouverait à se placer, à de favorables conditions, chez M. Fritz Meuter-Schwab, aubergiste, à Fenil, près Cerlier, où il aurait aussi l'occasion d'apprendre l'allemand.

On demande, pour le 15 octobre, une domestique d'âge mûr, munie de bonnes recommandations, pour faire un petit ménage. S'adresser Serrières n° 1.

On demande une bonne et forte jeune fille pour servir dans un café. Rue Dublé 3.

On demande une domestique fidèle, sachant faire un bon ordinaire. De bonnes recommandations sont indispensables. S'adresser à M. Baumann-Bobillier, boulanger, à Môtiers-Travers.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Un jeune homme ayant fini son apprentissage dans une grande maison de manufacture, cherche à se placer pour se perfectionner dans la langue française. Bonnes références à disposition. S'adr. à Madame Mététal-Fasnacht, à Morat.

On demande de suite un **ouvrier jardinier**. S'adresser à M. Ch. Christen, à Corcelles.

921 Dans un atelier d'horlogerie, place pour une jeune fille robuste. S'adresser au bureau de la feuille.

On demande, pour cultiver 30 à 40 ouvriers de vigne, un bon vigneron recommandé. Adresser les offres par écrit, sous les initiales L. M. 920, au bureau de ce journal.

Une jeune fille logeant chez ses parents trouverait de suite occupation facile et suivie, à la lithographie Gendre, Coq d'Inde n° 26.

APPRENTISSAGES

Une maison de gros demande un apprenti intelligent et possédant une belle écriture.

A la même adresse, un jeune homme pourrait entrer de suite comme commissionnaire.

Adresser les offres sous chiffres J. C. 927, au bureau du journal.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

923 Perdu un éperon. Le rapporter au bureau d'avis contre récompense.

922 Perdu, jeudi matin, du Port à la gare, par les Terreaux, une **montre de dame, en or,** avec chaîne. La rapporter au bureau du journal, contre récompense.

AVIS DIVERS

Mme CLAUDON prévient ses élèves que ses cours recommenceront jeudi matin, le 3 octobre. — Atelier Faubourg du Lac n° 1.

POUR JEUNES GENS

929 Dans une honorable famille, on recevrait encore quelques pensionnaires. Chambres agréables. Excellente pension. Soins consciencieux.

A la même adresse, une personne qui s'occupe depuis nombre d'années d'enseignement s'offre à donner des leçons de français, d'anglais et de piano; elle peut aussi aider à des jeunes filles dans la préparation des devoirs d'école. S'adresser au bureau du journal.

Cercle des Travailleurs
NEUCHATEL

Il est rappelé à Messieurs les sociétaires que, **jusqu'au 30 septembre,** la cotisation de l'année courante peut se payer au tenancier. Passé ce terme, elle sera prise en remboursement par la poste.

Le Comité.

932 On cherche, pour un jeune étranger de bonne famille, un cercle de jeunes gens où l'on ne parle que le français. Offres par écrit sous « Mars » bureau du journal.

OBLIGATIONS 5 1/2 0/0
EMPRUNT MONTEPONI
à TURIN

MM. Berthoud & Ce, banquiers, paient sans frais les coupons au 1er octobre prochain, comme suit:

A 13 fr. 75 les coupons d'Obligations série A.

A 13 fr. 50 (perte au change déduite) les coupons d'Obligations série B, de L. it. 13»75.

ON CHERCHE

Une personne sans enfants, de confiance et de toute moralité, connaissant très bien les soins à donner aux enfants, demande à prendre tout de suite un ou deux enfants en pension. S'adresser pour renseignements chez Mme Heyn, sage-femme, rue Saint-Maurice 10.

Dans une honorable famille de Meyringen, on prendrait un jeune homme ou une jeune fille désirant apprendre l'allemand; en échange, on aimerait placer une jeune fille de 15 ans qui désire apprendre le français. S'adr. à Caspar Brog, propriétaire, à Meyringen.

Une famille d'Andermatt désire placer un jeune homme de 16 ans dans la Suisse romande pour apprendre le français; en revanche, elle pourrait accepter une fille ou un garçon qui désirerait apprendre l'allemand. Excellente école secondaire. S'adresser à Joseph Régli, hôtel Tifengletsch, à Andermatt (Uri).

Salle de chant du Nouveau Collège

LUNDI 30 septembre

Portes: 7 1/2 heures. — Rideau: 8 heures

SOIRÉE THÉATRALE

DONNÉE PAR LA

SOCIÉTÉ THÉATRALE
DE NEUCHATEL

Programme :

Première partie

VINGT MINUTES D'ARRÊT

Comédie en 1 acte de Ferd. Beissier

DEUX CŒURS POUR LA CHERIR

Comédie-Vaudeville en 1 acte, de Lucien Cardoze

Seconde partie

RIVAL POUR RIRE

Comédie en 1 acte de E. Grenet-Dancourt

LES GRIPPE-SOUS

Comédie en 1 acte de Albin Valabrègue

Pour les détails, voir le Programme.

PRIX DES PLACES : 60 CENT.

On peut se procurer des billets chez : *Mlles Stucker,* au Petit Paris, rue de l'Hôpital, *Mlle Marthe,* Cabinet de lecture, Terreaux, *M. Ch. Petitpierre,* débit des poudres, auprès des membres de la Société et le soir de la représentation à l'entrée de la salle.

LES SALLES DE LECTURE
POUR OUVRIERS

sont ouvertes dès aujourd'hui.

La semaine, de 7 à 10 h. du soir.

Le dimanche, de 3 à 6 h. et de 7 à 10 heures du soir.

AVIS

Le soussigné informe le public de Neuchâtel, qu'ensuite de changement, le Café de la Poste sera fermé à partir du 1er octobre prochain. Il profite de l'occasion pour remercier sa clientèle de la faveur qu'elle lui a accordée jusqu'à ce jour.

Fritz WENGER,
9, Rue de la Treille, 9
Neuchatel.

Compagnie du Chemin de fer Funiculaire
ÉCLUSE-PLAN

Messieurs les actionnaires de cette Compagnie sont informés qu'ils peuvent échanger, dès ce jour, chez MM. DuPasquier, Montmollin & Ce, Place Purry 4, les certificats provisoires de leurs actions contre des titres définitifs.

JEAN CARETTI & CÉSAR MAULINI
ENTREPRENEURS, à Auvernier

se chargent de n'importe quel ouvrage concernant leur métier.

Dépôt de carrons en ciment, planelles et tuyaux de toutes dimensions.

M. J.-F. HOFER, instituteur, à AARBOURG (Argovie)

recevrait 2 au 3 jeunes filles, désireuses d'apprendre l'allemand. Prix modérés.

Références : M. le pasteur Schnyder, à Zofingue, et M. Ch. Piton, missionnaire, rue des Sablons, Neuchâtel. (H-2917-Q)

PHOTOGRAPHIE JEAN ROSSI
NEUVEVILLE — VIS-A-VIS DE LA GARE — (Anciennement à Neuchâtel Gibraltar n° 15)

Sur demande, on se rend à domicile dans tout le canton de Neuchâtel, pour vues de maisons, intérieurs et Pensionnats, groupes de familles, ouvriers, noces et sociétés, portraits de bébés et de personnes décédées, reproductions d'objets d'arts et industriels, etc. — Tirage et leçons de photographie pour amateurs.

HAVRE-NEW-YORK
Compagnie générale transatlantique

(Ligne postale française à grande vitesse)

TRAVERSÉE EN 8 JOURS

Dans le prix de passage se trouvent compris le **vin,** la vaisselle, la literie et la couverture de laine. — Compartiments séparés pour familles et femmes voyageant seules. — **Lumière électrique dans tous les compartiments** — Médicaments et soins **gratuits** aux personnes malades. — **Prix très réduits en 3me classe.**

S'adresser pour les contrats de passage à **MM. A. Zwilchenbart, Rommel & Ce, Schneebeli & Ce, à Bâle ; — Leuenberger & Ce, à Bienne ; — Wirth-Herzog, à Aarau ; et Corecco & Brivio, à Bodio,** ou à leurs sous-agents.

Un jeune étranger de bonne famille désirerait passer ses soirées dans une société de dames où il trouverait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Offres par écrit sous Z. 933, bureau du journal.

AVIS

Le citoyen Gaspard Amacher invite les personnes qui ont des comptes à fournir concernant feue Mme Amacher, à les adresser au citoyen E. Joseph-dit-Lehmann, agent de droit, à Neuchâtel, d'ici au 30 septembre 1889.

Gaspard AMACHER.

PENSIONNAT

pour jeunes filles de parents chrétiens chez Mmes **Calaminus et Ruppersberg,** à Neuwied (Rhin). Prix de la pension : 900 marcs, avec réduction pour les élèves placées spécialement en vue de l'allemand et de la tenue du ménage.

Les leçons de musique, de chant, de peinture, de tenue, de danse se paient à part.

NB. — Une personne capable, qui donnerait chaque jour une leçon de conversation française, tout en jouissant de tous les avantages de l'institut, serait reçue au prix de 500 fr.

Des prospectus avec références peuvent être réclamés chez MM. L. Richard, fabricant d'encre, à Neuchâtel; Robert frères, Palud, 18, Lausanne; Robert frères, Place Bel-Air, 4, Genève.

Une couturière se recommande pour du travail à la maison ou en journée. Place d'Armes 5, 2me étage.

FILATURE DE LAINE
GRANDCHAMP
PRÈS COLOMBIER

Fabrication de drap et milaine, filage de laines, échange de laines contre marchandises. — Travail prompt et soigné.

Se recommande,

Henri VIOGET,

ci-devant à la filature de St-Blaise.

Jacques KISSLING

travaillant comme ouvrier relieur Terreaux 5, 2me étage, Neuchâtel, se recommande à ses amis et connaissances pour de l'ouvrage.

— Ouvrage soigné. —

Reliure de cahiers de musique s'ouvrant très bien, proprement faite.

Madame ANTONY, professeur de chant, recommencera ses leçons le 16 septembre. Prix: 3 fr. l'heure, 2 fr. la demi-heure. Adresse: Avenue du Crêt 2, au 3me étage.

M. Eugène KNŒRY

annonce au public qu'il a transféré son domicile

rue du Concert 4, 1er étage.

État-Civil de Coffrane, Geneveys et Montmollin.

Mois de Juillet et Aout 1889

Mariages.

Fritz-Arthur Jacot, confiseur, de Montmollin, et Mathilde-Louisa Brunner, horlogère, Bernoise; les deux domiciliés au Locle.

Henri-Ulysse Bourquin, graveur, de Coffrane, domicilié à Sonvillier, et Ida-Bertha Indermühle, horlogère, Bernoise, domiciliée à Renan.

Claude-Charles Franc, tailleur d'habits, de Coffrane, et Bertha Faucherre, Vaudoise; les deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds.

Henri-Lévi L'Eplattenier, peintre en cadrans, des Geneveys, et Rosalie Challandes, de Fontaines; les deux domiciliés aux Hauts-Geneveys.

Paul-Armand Jeanneret, horloger, du Locle, et Fanny-Louisa Jacot, horlogère, de Montmollin; les deux domiciliés au Locle.

Emile Jacot, négociant, de Montmollin, et Julie Cruchon née Degruffy, Vaudoise; les deux domiciliés au Petit-Saconnex (Genève).

Naissances.

2 juillet. Alice, à Jean-Henri Känel, Bernois, domicilié à Coffrane, et à Marie-Elise née Jacot.

4. John-Laurent, à Jean Schenk, Bernois, domicilié à Serroue, rière Coffrane, et à Cécile née Jeanmonod.

12. Camille-Valentine, à Louis-Edmond Perregaux-Dielf, des Geneveys, y domicilié, et à Rose-Adèle née Kormann.

31. Armand, à Aldin Glauser, Bernois, domicilié à Montmollin, et à Constance-Alida née Béguin.

6 août. Marthe-Alice, à Fritz-William Gretillat, de et à Coffrane, et à Laure-Elisabeth née Perret.

26. Berthe-Marguerite, à Ami Béguin, de Rochefort, domicilié à Montmollin, et à Berthe née Evard.

31. Louisa, à Bénédict Stauffer, Bernois, domicilié aux Geneveys, et à Elisabeth née Niederhauser.

31. Jeanne-Alice, à Jean Fassi, Italien, domicilié aux Geneveys, et à Anna née Asso.

Décès.

1er juillet. Louise née Desclouds, veuve de Benjamin-Louis Contesse, Vaudoise, domiciliée à Vevey, en séjour à Montmollin, né le 29 septembre 1818.

18. Jean, fils de Adolphe Heimann et de Louise-Laure née Fallet, Bernois, domicilié à Montmollin, né le 17 septembre 1886.

9 août. Fritz-Albert, fils de Fritz Albert Perrinjaquet et de Victorine née Farhny, de Travers, domicilié à Crottet, rière les Geneveys, né le 22 mars 1889.

19. Alice, fille de Jean-Henri Känel, Bernois, domicilié à Coffrane, née le 2 juillet 1889.

L'emplâtre contre les cors aux pieds, les verrues et les durillons du pharmacien A. Meissner (honoré d'une médaille d'or, d'un diplôme de mérite et 20,000 attestations de ceux qui ont obtenu guérison), agit d'une manière sûre, efficace, sans douleur et sans danger. — Sans concurrence comme qualité. Dans toutes les pharmacies au prix de 1 fr. 25 la boîte, double boîte 2 fr. 15. — Dépôt général: **pharmacie Jordan, à Neuchâtel.** *(Voir aux annonces.)* 4

La Petite Revue, hebdomadaire, illustrée, paraissant tous les samedis. Abonnement: un an, 7 francs. — Félix Wohlgrath, à Neuchâtel, représentant général pour annonces et abonnements. — Sommaire du numéro du 28 septembre 1889:

Le secret (suite). — Mlle Augusta Holmès (avec portrait). — Le commerce de l'ivoire. — Le pont du Forth. — A travers l'Exposition. — L'abbé Césaire. — La fileuse. — Variétés.

VARIÉTÉS

Les photographies du monde stellaire
dans le palais des Arts libéraux
à l'Exposition universelle.

Voulez-vous vous donner, dans le tumulte, le bruit et l'éblouissement causé par la multitude des sensations, des formes, des couleurs, que l'on ressent parfois comme une fatigue dans l'Exposition universelle, une sensation toute différente, une sorte de vision calme, douce et pleine de mystère, qui vous transporte loin, bien loin du monde réel ou, au moins du monde des hommes? Allez au premier étage du palais dit des Arts libéraux, voir les photographies du ciel, faites par M. Trouvelot. En les regardant, on oublie tout, on a comme l'impression de l'infini; plus de couleurs éblouissantes, aveuglantes, rien que du noir, du blanc et du gris; mais quel gris! quelles nuances doucement estompées! quels évanouissements de la lumière dans la nuit! quels rêves dans ces jours célestes, ces rayonnements de poussières cosmiques. Les nébuleuses surtout sont d'une étrangeté qui fixe et confond l'esprit: voici la nébuleuse annulaire de la Lyre, étonnamment régulière, semblable à un immense tore, à un coussin arrondi mollement à son centre comme par une lente pression; la nébuleuse ailée du Sagittaire élève ses deux grandes ailes dont les pointes se perdent dans l'ombre; celle des Pléiades jette hardiment deux pointes qui semblent jaillir d'une étoile, comme des flèches; plus hardie encore est la nébuleuse, dite Oméga, du Sagittaire, qui semble dessinée par une main agitée; le *dumbbell* du Renard a comme la forme d'une poulie vue par le travers; la grande nébuleuse d'Orion semble le jeu d'une puissante fantaisie; au centre, une sorte de plaque carrée très lumineuse, où quatre étoiles très étroites jettent leurs feux; des quatre coins de cette plaque partent comme quatre grandes virgules, dont deux s'éloignent à d'énormes distances. La trifurquée du Sagittaire nous montre trois de ces traînées de lumière.

Que de questions, que de problèmes soulève la vue de ces immenses nébulosités, la complexité bizarre de leurs formes? Mondes en création ou mondes détruits, ils remplissent notre ciel; ils s'y accumulent dans cette région que nous appelons la Voie lactée; M. Trouvelot nous la montre, cette voie lactée, brillante dans les nuits d'été et un peu pâlie dans les nuits d'hiver. Comment trouver quelque trace d'un arrangement, d'une symétrie quelconque, dans ce désordre? Nulle loi ne semble avoir présidé à la distribution de tous ces nuages cosmiques et de ces obscures clartés; et pourtant nous sentons instinctivement, nous voulons qu'il y ait partout une loi, et la même loi, dans ce grand cosmos qui nous entoure et qui n'est peut-être qu'un infini parmi d'autres infinis.

Si nous revenons un peu plus près de nous, nous trouvons les admirables photographies de la planète Saturne avec ses mystérieux anneaux, avec ces sortes de parallèles vaporeuses tracées comme des ombres sur le corps même de la planète; voici Jupiter avec ses zones et ses bandes nuageuses, si nettement prononcées; Mars, avec ses grandes taches irrégulières; voici la comète de Coppia, dont la queue est si remarquablement scindée et coupée en deux par une ligne noire. J'oubliais une magnifique photographie de l'amas d'étoiles d'Hercule; cette région du ciel semble avoir été un centre spécial d'attraction des étoiles; comment expliquer cette densité stellaire sur un point, et ce qu'on pourrait appeler le désert stellaire sur d'autres points? Les questions viennent en foule à l'imagination sitôt qu'on contemple le ciel.

La langue se sent trop pauvre, quand elle veut dépeindre des spectacles comme ceux que nous donne M. Trouvelot dans ses belles photographies; comment rendre ces nuances fines du blanc et du gris, ces tons estompés, qui font penser tantôt à la fleur du camélia, aux lis, aux névés et aux glaces éternelles qui se détachent sur un fond d'azur, tantôt aux vapeurs transparentes du matin, aux brouillards fins qui voilent la mer; il faut ajouter à tout ce qui peut servir de comparaison sur notre terre je ne sais quel vague effrayant qui vient du sentiment de l'infini, car les blancheurs célestes n'ont point de bornes nettes, elles embrassent des mondes sans fin, elles se perdent par des degrés insensibles dans le vide, dans ce vide que notre raison ne peut comprendre et que nos mesures ne peuvent sonder.

(*Temps.*)

NOUVELLES POLITIQUES

France

Le meeting de protestation contre l'annulation de l'élection Boulanger aura lieu le 2 octobre au cirque Fernando. Les organisateurs feront voter des résolutions portant que si justice n'est pas rendue, ils refuseront de payer l'impôt et retireront leurs fonds des caisses d'épargne!

On assure que MM. Laguerre et Bocher, conformément aux instructions reçues de Londres de leurs patrons respectifs, vont inviter leurs partisans en ballottage à se désister en faveur des candidats boulangistes ou conservateurs les plus favorisés le 22 septembre.

Un manifeste de M. Boulanger aux électeurs de Montmartre dit:

« Le gouvernement a poussé l'audace jusqu'à vous retirer les bulletins de vote. Jamais, depuis l'avènement du suffrage universel, on n'avait commis un pareil acte de brigandage sur les droits des électeurs. Vos privilèges et ceux de la Chambre sont foulés aux pieds. Les braves républicains de Montmartre sauront se faire rendre leurs droits. »

M. Carnot a reçu samedi les membres du bureau du congrès du commerce et de l'industrie. M. Poirier, sénateur, a insisté sur le renouvellement des traités de commerce comme pouvant seul assurer aux négociants la sécurité nécessaire aux transactions internationales.

M. Carnot a répondu qu'il appartenait aux Chambres de résoudre ces problèmes. Il a ajouté: « Maintenant que les destinées de la France républicaine sont assurées, il importe que le Parlement donne moins de place à la politique spéculative pour se consacrer davantage à la politique pratique en vue du développement pacifique de la France. »

Le général Faidherbe est mort samedi 28 septembre. Le gouvernement a décidé que ses obsèques auront lieu à l'hôtel des Invalides, aux frais de l'Etat.

Allemagne

On dit que l'empereur tient à ouvrir personnellement la session du Reichstag; celui-ci ne pourra donc être convoqué que pour le mois de novembre, l'empereur ne revenant de Grèce qu'à cette époque.

Bulgarie

Les élections ont lieu jusqu'à présent au milieu d'un calme relatif. Les désordres graves, que l'on redoutait en présence de l'excitation des esprits et de la tournure de l'agitation électorale, ne se sont produits nulle part. Il est vrai que dans la plupart des circonscriptions les progressistes ont renoncé à la lutte, et c'est contre deux surtout qu'était dirigée la fureur de la population radicale. Les collèges électoraux sont présidés par des hommes appartenant aux différentes partis. A Belgrade, le ministre Tauchanovitch a reçu des plaintes graves au sujet de la conduite du préfet de la capitale. Il a prescrit une enquête.

Le gouvernement fait démentir le bruit concernant d'importants achats de fusils: il n'augmentera le matériel qu'après avoir obtenu l'autorisation de la Skouptchina.

Russie

La *Gazette de Cologne* prétend savoir que le chef d'état-major général russe, le général Obroutscheff, qui serait, paraît-il, convaincu de l'imminence d'une guerre européenne, aurait profité cet été de l'absence du ministre de la guerre pour remettre au tsar un mémoire. Dans ce document il aurait tenté de démontrer qu'il était urgent de se préparer à toute éventualité, quoiqu'il en dût coûter, et sans se préoccuper des difficultés budgétaires. Le tsar se serait rendu à l'avis du général Obroutscheff. La *Gazette de Cologne* ajoute que des travaux considérables vont être entrepris sur les chemins de fer de l'empire russe; de grosses commandes de matériel auraient été faites pour le printemps prochain.

Turquie

Un décret impérial réduit l'effectif de paix de l'armée ottomane de 250 mille à 100 mille hommes. Il résultera de cette mesure une économie de deux millions de livres.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Des grèves ont éclaté parmi les ouvriers des docks de Rotterdam. Les bateaux à vapeur dans le fleuve sont dans l'impossibilité de charger ou de décharger faute de gabariers.

La grève s'est étendue aux ouvriers expéditeurs et aux ouvriers de plusieurs fabriques de cigares.

— Les Anglais ont la plaisanterie amère.

Pendant le séjour du chah en Angleterre, le maire de Cambridge reçut un beau matin le télégramme suivant:

« Sa Majesté impériale le chah de Perse, en route pour Londres par un train spécial, désire visiter l'université et arrivera à la gare vers 1 h. 10. Envoyez escorte et préparez réception. — Malcolm Khan. »

Au reçu de ce télégramme, le maire de Cambridge faillit tomber en syncope et toute la ville fut immédiatement sens dessus dessous.

Une réception grandiose fut organisée aussitôt. Le vice-chancelier, les professeurs revêtirent leur grand uniforme, le maire endossa sa perruque de cérémonie ainsi que les aldermen, les étudiants arborèrent leur robe et leur toque des grands jours, et tout le monde, processionnellement, s'achemina vers la station qui est à une demi-lieue de la ville.

Stupéfaction du chef de gare qui n'avait reçu aucun avis et qui ignorait totalement l'existence du fameux train spécial.

Ahurissement des graves et officiels personnages.

Pour comble de malheur une horrible pluie se mit de la partie et commença à tomber comme si les mystificateurs l'eussent commandée. Ce fut une affreuse débandade.

On recherche activement l'auteur de cette fumisterie de mauvais goût; mais il demeure aussi introuvable que Jack l'éventreur.

NOUVELLES SUISSES

BERNE, 28 septembre. — Aujourd'hui à midi, à la fermeture des bureaux de l'administration fédérale, il était arrivé 28,000 signatures pour le referendum contre le ministère public fédéral. Il peut encore en parvenir cette après midi des contrées éloignées. Cependant le Tessin et le Valais n'en fourniraient que très peu.

Même date. — Il n'est pas arrivé de nouvelles listes de signatures depuis ce matin au palais fédéral. La campagne référendaire contre le rétablissement du procureur général a donc échoué et la loi entre en vigueur.

BALE-VILLE. — L'industrie des rubans, la principale industrie bâloise, est actuellement quelque peu dans le marasme, et toutes les industries qui en dépendent, comme la teinturerie, par exemple, se ressentent de cet état de choses. La saison d'été a été rapidement terminée et les commandes de réassortiment ont été peu nombreuses. Quelques maisons sont toutefois encore en pleine activité, car elles ont de nombreuses livraisons à faire. Il est à désirer cependant que les commandes pour la prochaine saison d'été arrivent le plus tôt possible, car de nombreuses personnes, aussi bien en ville qu'à la campagne, tirent leur gagne-pain de l'industrie des rubans.

FRIBOURG. — Le *Moniteur de Rome* annonce que l'université catholique de Fribourg sera inaugurée en novembre prochain. Il publie la conclusion d'un bref par lequel Léon XIII consacre l'initiative prise par les promoteurs de cette institution et leur exprime son approbation et sa sympathie.

L'organe pontifical salue la création de l'université de Fribourg comme un véritable événement international. Il fait remarquer qu'à la différence des universités catholiques française, belge, canadienne et américaine, celle-ci sera une université d'Etat, fondée par le gouvernement. Il considère Fribourg comme le lieu privilégié pour une université catholique internationale et ne doute pas que le nouvel établissement n'attire puissamment l'Allemagne catholique, qui n'a pas pu fonder encore une œuvre analogue.

Le *Moniteur de Rome* nous apprend enfin que l'université ouvrira avec les deux facultés de droit et de philosophie. Les facultés de théologie et de médecine ne seront créées que plus tard. Il y aura provisoirement trente professeurs, dont la moitié français et l'autre moitié prise dans les autres nationalités.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Grand Conseil. — La Constitution réputant démissionnaires les députés qui acceptent une fonction salariée pendant la durée de leur mandat, les électeurs du collège de la Chaux-de-Fonds sont convoqués pour les 12 et 13 octobre prochain, à l'effet de confirmer ou de remplacer M. le Dr Coullery, en qualité de député.

Club jurassien. — Le Club jurassien a eu, malgré le mauvais temps, son assemblée générale annuelle, dimanche 22 septembre, au Champ-du-Moulin. La matinée a été consacrée à l'approbation des comptes et de la gestion du comité central et à la discussion des intérêts de la Société. Le dîner a été servi à l'hôtel-pension du Champ-du-Moulin; de nombreux discours et productions en ont égayé le dessert. Le comité central passe de Fleurier à Neuchâtel.

CHRONIQUE LOCALE

Société des officiers. — L'assemblée générale de la Société cantonale des officiers neuchâtelois a eu lieu hier en notre ville. A 9 heures, les officiers, musique en tête, venant en cortège du Cercle du Musée, débouchaient sur la place de l'Hôtel de Ville, pavoisé pour la circonstance. La Société entre en séance dans la belle salle du tribunal, et pour remplir avant tout les devoirs religieux en ce jour du dimanche, M. le capitaine-aumônier A. Perrochet a été invité à prononcer une allocution, admirable discours que nous espérons pouvoir publier en entier dans un prochain numéro.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, du rapport du Comité et du rapport financier, l'assemblée désigne la section de la Chaux-de-Fonds comme Section directrice pour l'exercice prochain, puis on décide d'accorder l'appui de la Société à la publication à Lausanne d'un recueil de chants patriotiques et populaires pour les troupes de la Suisse française.

La partie administrative de la séance se termine par le rapport du jury sur deux travaux de concours présentés l'un par MM. les lieutenants d'infanterie E. Bonhôte et O. Schmidt, à Neuchâtel, qui reçoivent un prix en espèces de 170 francs, et l'autre par M. Châtelain, quartier-maître, à la Chaux-de-Fonds, qui obtient également un prix d'une valeur de trente francs. Le reste de la séance a été rempli par une très intéressante et instructive conférence de M. le major L. Perrier, sur le cours du Génie à Plagne, illustrée de projections photographiques représentant les ouvrages défensifs créés par nos troupes à Plagne et les effets destructifs du tir de l'artillerie de position sur ces mêmes ouvrages.

A midi, à l'hôtel du Faucon, le banquet a réuni environ soixante et dix convives, parmi lesquels quelques officiers des cantons voisins, entre autres MM. les colonels Frey, Techtermann et Secretan. Le repas a été fort gai et animé de plusieurs discours. Le reste de la journée fut rempli par une course en bateau à vapeur jusqu'à l'île de Saint-Pierre et par une collation au Cercle du Musée. En un mot, cette petite fête a fort bien réussi et portera sûrement ses fruits; de semblables réunions d'officiers sont bien faites, comme le disait la circulaire d'invitation du Comité central, pour resserrer les liens patriotiques qui les unissent et pour s'encourager mutuellement à faire tous leurs efforts en vue d'acquérir les connaissances nécessaires à la défense de la patrie suisse.

Recrutement. — Les opérations de la Commission fédérale de recrutement pour l'année 1889 ont commencé ce matin à l'Hôtel de Ville pour le district de Neuchâtel, et elles se poursuivront demain et après demain.

RÉCOMPENSES DES EXPOSANTS SUISSES A PARIS

Notre numéro de samedi a donné la liste des grands prix et des principales récompenses obtenues par les exposants suisses à Paris. La liste suivante est plus particulièrement celle des exposants de notre canton:

Education et enseignement: Ecole primaire du canton, grand prix; Académie de Neuchâtel, médaille d'argent; Ecole des garçons Neuchâtel, médaille de bronze.

Papeterie reliure: F. Bickel-Henriod, Neuchâtel, médaille d'argent.

Instruments de précision: F. Châtelain, Neuchâtel, mention honorable.

Meubles: J. Perrenoud et Cie, Cernier, médaille de bronze.

Tissus et vêtements: D.-G. Pétremand, Neuchâtel, médaille de bronze. — H.-A. Thiébaud, Boudry, médaille d'or.

Armes portatives: J. Wollschlegel, Neuchâtel, médaille de bronze.

Produits métallurgiques: David Perret, Neuchâtel, hors concours. — L. Pavid, id., mention honorable.

Produits des industries forestières. J. Thomas, Neuchâtel, médaille d'argent.

Industries mécaniques: E. Dubied et Cie, Couvet, médaille d'or.

Electricité: Peyer et Favarger, Neuchâtel, médaille d'or. — F. Borel, Cortaillod, médaille de bronze.

Produits alimentaires: V. Almen et Kopp, Fleurier, médaille d'argent. — L.-A. Bolle fils, Verrières, médaille de bronze. — Russ-Suchard et Cie, Serrières, médaille d'or.

Boissons fermentées: V. Almen et Kopp, Fleurier, mention honorable. — J. Ammann et Cie, Fleurier, médaille de bronze. — Samuel Chatenay, Neuchâtel, médaille d'argent. — G. Clottu-Bernard, St-Blaise, médaille d'argent. — A. Fivaz, Neuchâtel, médaille d'argent. — Emile Haller, fils, Neuchâtel, médaille de bronze. — Kübler et Romang, Travers, médaille d'argent. — H.-L. Otz fils, Cortaillod, médaille de bronze. — Fritz Weber, Colombier, médaille de bronze.

N.-B. — Ces résultats sont donnés sous réserve de ratification.

Demain nous donnerons la liste des récompenses obtenues par nos concitoyens dans la classe 26, *horlogerie*, trop longue pour paraître aujourd'hui.

INFORMATIONS

∴ Ce soir, à 8 h., soirée théâtrale donnée par la Société théâtrale de Neuchâtel, dans la salle de chant du nouveau collège.

DERNIÈRES NOUVELLES

Rotterdam, 29 septembre.

Cinq mille portefaix sont en grève à Rotterdam. Quelques bagarres ont eu lieu vendredi entre la police et les grévistes, qui voulaient empêcher les ouvriers de travailler. Une bande de grévistes a assailli dans la soirée à coups de pierre la police et la garde civique, qui ont fait usage de leurs armes; il y a eu quelques blessés; l'ordre est rétabli.

Paris, 29 septembre.

La cérémonie de la distribution des récompenses, qui a eu lieu au Palais de l'Industrie, a dignement couronné la série des fêtes que le gouvernement et la ville de Paris offrent depuis cinq mois à leurs collaborateurs dans l'œuvre de l'Exposition et aux visiteurs qu'elle attire dans la capitale.

La fête a été superbe.

MM. Carnot et Tirard ont prononcé des discours.

Situation générale du temps
(*Observatoire de Paris*)

30 septembre 1889.

Les pluies ont été générales sur le versant Nord-Ouest et le centre de l'Europe.

La température baisse, excepté au Nord de la Russie et en Provence. Ce matin, le thermomètre marquait: 7° à Kuopio 9° Paris, 13° à Valentia, 17° à Perpignan et 19° à Nemours.

En France, le temps est à averses avec température inférieure à la normale.

A Paris, hier, ciel couvert, petite pluie dans la nuit. Maximum, 18°,2, minimum, 6°5.

Monsieur et Madame James Brun et leurs familles ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de leur cher fils et frère,

HUGO - FRÉDÉRIC,

que Dieu a retiré à Lui, le 28 septembre, à l'âge de 2 ans, 9 mois.

L'enterrement aura lieu mardi 1er octobre, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Tertre n° 18.

On s'abonne
A LA
FEUILLE D'AVIS
dès ce jour au 31 décembre:

Pour **2 Fr. 25** la feuille prise au bureau

Pour **2 Fr. 75** franco (poste ou porteuse).

Les personnes dont l'abonnement finit le 30 septembre sont priées de le renouveler. Le montant des quittances non retirées à notre bureau sera prélevé en remboursement dès la première huitaine d'octobre.